



ACOUSTIQUE DU BÂTIMENT

Niveau 1

Bien que réglementée depuis de nombreuses années, la prise en compte de l'acoustique dans un bâtiment reste souvent aléatoire, et ce malgré une demande de confort croissante des utilisateurs, que ce soit dans le logement, le tertiaire ou l'industrie. Grâce à des connaissances de base, il est pourtant possible d'éviter de nombreuses erreurs dans la construction, permettant au bâtiment d'être plus agréable à vivre. Sans remplacer l'acousticien, cette formation permet au stagiaire d'acquérir une culture acoustique générale utile à tout type de projet.

INFORMATIONS



2 jours - 7h/jour
Horaires et informations
sur le site: www.ouest-acoustique-formation.fr



495€/jour net de taxe
Déjeuners et pauses
compris



Guillaume Mignot

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

19-21 rue Thalès de Milet
72000 LE MANS

Tél : 02 72 16 57 76
Mob : 06 16 99 24 33

formation@ouest-acoustique.fr

www.ouest-acoustique-formation.fr

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux de la construction

PUBLIC

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'œuvre
- Architectes
- Economistes de la construction
- Aménageurs intérieurs
- Conducteurs de travaux
- ...

OBJECTIFS

- Maîtriser les bases de l'acoustique
- Savoir différencier l'isolation et l'absorption acoustique
- Connaître les différents indicateurs de performance utilisés en acoustique du bâtiment
- Connaître les principaux matériaux et leurs caractéristiques
- Savoir apporter les bonnes solutions aux problématiques rencontrées
- Connaître le champ d'action de l'acousticien

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Chaque stagiaire dispose d'une pochette personnalisée dès le début de la formation. Elle contient :

- la version papier du support projeté avec une zone de prise de notes.
- le questionnaire d'évaluation à réaliser au début et à la fin de la session pour suivre sa progression.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Diaporama avec exposés
- Illustrations à partir de cas concrets et de retour d'expérience
- Présentation du matériel de mesure et des matériaux acoustiques.

ÉVALUATION

- Évaluation de la formation en continu



ACOUSTIQUE DU BÂTIMENT

Niveau 1

INFORMATIONS



2 jours - 7h/jour
Horaires et informations
sur site: www.ouest-acoustique-formation.fr



495€/jour net de taxe
Déjeuners et pauses
compris



Guillaume Mignot

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

19-21 rue Thalès de Milet
72000 LE MANS

Tél : 02 72 16 57 76
Mob : 06 16 99 24 33

formation@ouest-acoustique.fr

www.ouest-acoustique-formation.fr

PROGRAMME

I - Le Son

Qu'est-ce que le son? Le décibel, la physiologie de l'oreille humaine, psycho-acoustique.

II - Comportement acoustique des matériaux

L'absorption acoustique, l'isolation acoustique, la loi de masse, les systèmes masse-ressort-masse, les chemins de transmission.

III - L'acoustique commerciale

Les arguments de vente d'un matériau, l'ambiguïté absorbant / isolant, verre et acoustique.

IV - Vitrage et acoustique

Simple / double / triple vitrage, vitrage feuilleté, les autres éléments de la façade.

V - Réglementations et normes

Logement, tertiaire, scolaire / hospitalier / hôtellerie, bruit de voisinage, évolutions potentielles.

VI - Mesures : matériel et méthode

Le matériel, principe de mesure, mise en situation.

VII - L'attestation de prise en compte de la réglementation acoustique

Description, auteur de l'attestation, identification de l'opération, déclaration, tableau récapitulatif.

VIII - Exemple d'études de construction

Logements neufs, logements existants

IX - Échanges avec les stagiaires